

**PROPOSITION DE FICHE LAB-FT POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES OBLIGATIONS DE
VIGILANCE A L'EGARD DES PERSONNES MORALES**

Date :

Références du dossier :

Identité de l'administrateur ou du mandataire judiciaire :

Nature de l'opération (ex : vente de gré à gré ; plan de cession ; extension de la procédure ; vérification de créance déclarée ; etc.) :

Objet de l'opération :

Qualité de la personne dans l'opération (ex : débiteur ; créancier ; bénéficiaire effectif ; intermédiaire ; etc.) :

Identification de la personne :

- Dénomination sociale :
- Forme juridique:
- Siège social (siège statutaire et siège réel) :
- Nationalité de la personne morale :
En cas de nationalité étrangère, avez-vous pu obtenir un document certifiant l'identification de la personne morale ? OUI NON
- Lex societatis :
- Identité des associés:
- Identité des dirigeants:
- Identité du représentant légal :
- Objet social :

NB : Annexer la copie des documents (qui doivent datés de moins de trois mois) permettant la connaissance de ces données

Renseignements sur la répartition des droits de vote et du capital : vérifiez si une personne détient plus de 25 % des droits de vote ou du capital. Dans l'affirmative, il convient d'identifier cette personne conformément aux présentes fiches selon qu'il s'agit d'une personne physique ou morale.

Avez-vous demandé la confirmation de l'identité de la personne auprès d'un tiers ? OUI NON

Cette personne vous semble-t-elle agir - pour son compte ? OUI NON

- pour le compte d'une autre personne ? OUI NON

Dans l'affirmative, avez-vous pu identifier cette personne en application de la présente fiche ou de celle relative aux personnes physiques ? OUI NON

Dans l'affirmative, annexe les documents au présent dossier.

Avez-vous vérifié si un associé ou un dirigeant est une PPE (personne politiquement exposée) ? OUI NON

Dans l'affirmative, annexe la copie du document au présent dossier.

Cette personne a-t-elle un lien avec un pays ou un Etat dont le dispositif LAB-FT est absent ou déficient ? OUI NON

Avez-vous vérifié si un associé ou un dirigeant est une personne résidant à l'étranger exerçant ou ayant exercé une des fonctions visées par l'article R. 561-18 du CMF (article reproduit en annexe ; ex : chef d'Etat, parlementaire, magistrat dans une haute juridiction, ambassadeur, etc.)? OUI NON

Dans ces trois dernières hypothèses (un membre de la personne morale est une PPE ou une personne étrangère exerçant une fonction particulière, lien avec un Etat dont le dispositif LAB-FT est déficient), en raison d'une seule réponse affirmative, avez-vous :

- obtenu une pièce supplémentaire confirmant l'identité de la personne ? OUI NON
- vérifié l'identité de la personne auprès d'un tiers ? OUI NON
- exigé que le mouvement de capitaux transite par une banque française, membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ? OUI NON
- obtenu la confirmation par une banque de l'identité de la personne ? OUI NON

Possédez-vous les délégations de pouvoirs habilitant les représentants légaux à agir pour le compte de la personne morale ? OUI NON

Si la personne qui agit pour le compte de la personne morale n'est pas le représentant légal, possédez-vous la délégation de pouvoirs ?

Rappel : il convient d'identifier cette personne conformément aux présentes fiches.

Avez-vous des informations sur la consistance du patrimoine de la personne ? OUI NON
Dans l'affirmative, précisez lesquelles.

Origine des capitaux (compte bancaire, banque étrangère, prêt, etc.) :

Avez-vous exigé que le mouvement de capitaux transite par une banque française, membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ? OUI NON

Destination des capitaux :

Montant des capitaux :

Le montant vous semble-t-il inhabituellement élevé ou bas ? OUI NON

Justification économique de l'opération :

- justification déclarée par la personne :
- vérification de la cohérence de cette justification :
- l'opération vous semble-t-elle cohérente au regard de l'objet social ? OUI NON
- l'opération vous semble-t-elle être conforme à l'intérêt social ? OUI NON
- l'opération vous semble-t-elle cohérente au regard de la situation financière de la personne ? OUI NON

L'opération remplit-elle un des seize critères de l'article D. 561-32-1 du CMF (article reproduit en annexe) ? OUI NON

L'opération vous semble-t-elle particulièrement complexe ? OUI NON

Si vous avez réalisé des mesures complémentaires de vigilance à celles exposées ci-dessus, indiquez lesquelles :

Rappel : la présente fiche doit être conservée pendant 5 ans au minimum, dans un endroit sécurisé, et doit être actualisée en cas de nouveaux éléments portés à votre connaissance.

Après examen de l'ensemble de ces données, une déclaration à TRACFIN s'impose : OUI NON

Signature de l'administrateur ou du mandataire